



Département des ALPES MARITIMES

COMMUNE de PIERREFEU

PETRAIGNARIA

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU
Tel : 04.93.08.58.18
Courriel : mairic@pierrefeu-06.fr

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt deux, le 29 septembre 2022 à 18 heures 30 le Conseil Municipal de PIERREFEU, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de M. Marc BELVISI, Maire.

Etaient présents : Marc BELVISI, Christian ZAETTA, Gilles TASSONE-CASTEL, Pierre NUNEZ, Jackie PIAZZA, Jacques BELLON, Melissa MARGALHAN-FERRAT

Absent : Jacky PONSOT, Danièle MATILLO, Christine FONTAINE

Pouvoir : Jean-Marc FARNETI à Pierre NUNEZ,

Secrétaire de séance : Christian ZAETTA

Ordre du Jour

1. Approbation du PV du dernier conseil municipal
2. Amendes de police- Diagnostic Géotechnique d'un escarpement rocheux –Vieux village
3. DCA 2022 Réponse de Monsieur le président du Conseil Départemental 06
4. Questions diverses

La séance du conseil municipal est ouverte à 18 h 30.

Après l'appel nominal des présents et l'approbation du PV du précédent Conseil, Monsieur Christian ZAETTA est désigné comme secrétaire de séance.

AMENDES DE POLICE 2021

DIAGNOSTIC GEOTECHNIQUE D'UN ESCARPEMENT ROCHEUX-RUE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire indique que le produit des amendes de police pour 2021 a été notifié et qu'il appartient au Conseil Départemental de répartir ce produit.

Il propose donc de solliciter cette aide afin de financer un diagnostic géotechnique d'un escarpement rocheux situé rue de l'Eglise au Vieux Village de PIERREFEU, dont le montant s'établit à 3 000 € HT, au taux le plus haut possible selon le chiffrage établi par l'entreprise TERZATEC

Le conseil municipal, Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière ainsi qu'à la réalisation de ce projet.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.
Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.



Département des ALPES MARITIMES

COMMUNE de PIERREFEU

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU
Tel : 04.93.08.58.18
Courriel : mairie@pierrefeu-06.fr

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022**

DCA 2022 REPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Nous avons renvoyé tous les documents de la phase 2 de la DCA 2022 au Conseil Départemental afin que ce dossier soit présenté en commission permanente.

Le montant sollicité est de 30 000,00 €.

Notre maître d'œuvre s'est rendu sur place le 26 septembre afin de finaliser la phase 2.

Concernant les travaux de la phase 1, ils doivent commencer le 24 octobre.

La clim a été posée.

Questions diverses :

Jacques BELLON fait le point sur la coupe de bois, Monsieur VARONE interviendra pour couper et fendre le bois courant novembre.

Le débroussaillage au Vieux Village sera effectué avec le concours des élèves du Lycée de la Montagne de VALDEBLORE.

La réunion publique concernant les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) aura lieu prochainement.

Le 30 septembre, Marc BELVISI doit se rendre à Côte d'Azur Habitat pour la réhabilitation de notre HLM du Vieux Village.

Après plusieurs années d'absence, la fête de la paroisse de Notre Dame de Miséricorde, se tiendra sous la halle le dimanche 2 octobre.

Lundi 3 octobre, Monsieur le Maire reçoit la responsable de l'éclairage public auprès de la CCAA, afin d'établir un diagnostic sur l'impact financier et environnemental de notre consommation d'énergie.

Mardi 4 octobre, Monsieur Jacques BELLON représentera notre commune à AIGLUN pour la réunion trimestrielle avec la gendarmerie.

Le 20 octobre, nous recevrons la visite des moines de l'île Saint Honorat afin de visiter notre chaudière.

Deux Conseils Municipaux sont prévus en octobre :

- Avis favorable de la SAFER à la cession à un tiers de 3 parcelles pour lesquelles la commune avait fait acte de candidature.
- FPIC

Le défibrillateur du Vieux Village a été remis en place. Monsieur le Maire remercie publiquement Messieurs Yves MICHELET, Julien JEANNE et Mme Agathe SAX qui sont intervenus pour réanimer Zabé GIRARD, leur promptitude à réagir lui a sauvé la vie.

Jackie PIAZZA demande à ce qu'un défibrillateur supplémentaire soit installé près de la mairie.

Monsieur le Maire évoque la possibilité d'organiser une formation à l'utilisation d'un défibrillateur.

Le 27 septembre, le camion boulangerie « La Pierrefeutine » a accueilli ses premiers clients. Le Conseil Municipal leur souhaite beaucoup de réussite.

Les bornes électriques pour recharger les véhicules ont été installées, cependant nous n'avons pas de date officielle pour leur mise en service.

Jacques BELLON tient à préciser que du petit bois est à récupérer sur la parcelle coupée par Monsieur VARONE.

Suite aux nombreuses questions concernant la Route barrée au quartier du PLANET, Marc BELVISI, Jean-Marc FARNETI et Gilles TASSONNE-CASTEL ont fait le point sur cette affaire. Il en résulte que les travaux de sécurisation de la route pourraient débuter dès le 3 octobre.

Jacques BELLON demande si le recrutement d'un ASVP est toujours d'actualité. Le Maire répond que



Département des ALPES MARITIMES

COMMUNE de PIERREFEU

PETRA IGNAVITA

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU
Tel : 04.93.08.58.18
Courriel : mairie@pierrefeu-06.fr

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022**

« oui », et que de nouvelles candidatures vont être examinées.

Jackie PIAZZA demande la pose d'un grillage derrière les poubelles situées après la mairie, car de nombreux détritux finissent sur la RD 17 et représentent un danger.

A une question portant sur les déchets verts qui ne sont pas acceptés par la déchèterie de ROQUESTERON, Monsieur le Maire rappelle que la CCAA s'était engagée à proposer une solution ...

Le Maire rappelle que nous sommes toujours en état de crise sécheresse et ce au moins jusqu'au 15 octobre.

Pierre NUNEZ précise que la fibre est en cours de déploiement.

La séance est levée à 19 h 45

Le Maire

Marc BELVISI



Les Conseillers Municipaux